

Conseil Municipal du 12 mai 2017 - 20 h30
COMPTE RENDU N°27

PRÉSENTS : J. AZAM - C. BILHAC - E. BONAFE - F. BONNE - J. CASTES - M. De BIASIO - B. DEL ROX - J. DELAVALLEE - L. SEIGNOUREL- I. SILHOL - S. SILHOL -P. SOULAIROL - D. ZARAGOZA

ABSENTS excusés : R.M. SIFFRE -

01 - Election du secrétaire de séance

Monsieur le Maire demande que le secrétaire de séance soit élu.

Monsieur Joël CASTES est élu secrétaire.

02 - Adoption du P.V. de la réunion du 7 avril 2017

Monsieur le Maire demande si des observations sont à formuler au sujet du P.V. de la réunion du 7 avril 2017.

Aucune observation n'est formulée et le PV de la réunion du 7 avril est adopté à l'unanimité.

03 – Décision modificative

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la décision modificative n°1 du budget du service des eaux et assainissement.

Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
6155 entretien réparation	- 6000 €		
023 virement section investissement	6000 €		
	0		

Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
2158 autre installation matériel	6000 €	021 virement section de fonctionnement	6000 €
	6000		6000

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative n°1 du service des eaux et assainissement.

04 – Emprunt Caisse d'Epargne

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une proposition de prêt de la Caisse d'Epargne Languedoc Roussillon pour l'acquisition foncière rue Pierre et Marie Curie.

Le prêt se décompose en 2 phases successives de taux d'intérêt.

La 1^{ère} phase à taux fixe :

- a) Prêt long terme à option de taux amortissement progressif
- b) Base de calcul 30/360
- c) Frais de dossier 0.15%
- d) Montant 300 000 €
- e) Durée de la 1^{ère} période 3 ans
- f) Taux fixe 1^{ère} période 1.10 %
- g) Echéance 1^{ère} période 4182.75 €
- h) Remboursement anticipé total ou partiel moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle pendant la phase taux fixe. Sans indemnité à l'issue de la 1^{ère} phase taux fixe.

La 2^{ème} phase :

Soit à taux variable EURIBOR 3 mois assorti d'une marge de 1.25 % sur 17 ans avec possibilité d'effectuer un remboursement anticipé moyennant un préavis de 1 mois et le paiement d'une indemnité de 3% sur le capital restant dû.

Soit à taux fixe sur cotation au moment du passage en 2^{ème} phase. Remboursement anticipé possible moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de prêt de la caisse d'épargne et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat et toutes les pièces relatives à cette affaire.

05 – Pays cœur d'Hérault – désignation d'un correspondant local

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un courrier du Pays Cœur d'Hérault relatif à la désignation d'un correspondant local « Plan Climat Air Energie Territorial ».

En effet, le Pays Cœur d'Hérault travaille depuis des années pour mettre en place des démarches propices au développement de notre commune et a élaboré un premier plan Climat Energie Territorial. Il convient de désigner un élu référent pour ce dossier.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de désigner Monsieur François BONNE comme correspondant local Plan Climat Air Energie Territorial.

06 - Informations au Conseil Municipal :

Décisions du Maire

a) Déclaration d'Intention d'Aliéner

06/04/2017 vente par Consort VIEULES d'une maison d'habitation située 11 rue Anatole France et de terres situées lieu-dit Les Aubres à M et Mme Dominique CRUCHET

09/05/2017 vente par M Patrick DERVAUX d'un appartement situé au lieu-dit Campores à M et Mme Philippe JENARD

05/05/2017 Vente par M Jean FAVANTINES de parcelles situées au lieu-dit Famouriès à la commune de PERET

09/05/2017 vente par M Georges ROLLAND d'une parcelle située au lieu-dit les Cabanisses à M et Mme CAMBON / ACCARIES

09/05/2017 vente par M Stephan-Nicolaï SCHWAB d'une parcelle située au lieu-dit Pioch Cal à Mme Gullistan GUZEL

09/05/2017 vente par TFI d'une parcelle située au lotissement Victorin Bernard à M Boris LANCIAUX

10/05/2017 vente par M Bernard LEDENT et Mme Elodie BOREL d'une maison d'habitation située 16b place G. Clemenceau à M Pascal HALLE

b) Autres Décisions

2017/10 Décision portant signature d'un marché pour le projet de réfection du chemin de Famouriès, attribuant le marché à l'entreprise TPSO pour un montant de 24 600 € HT

2017/11 Décision portant signature d'un marché pour le projet de réfection du bd Alphonse Daudet, attribuant le marché à l'entreprise TPSO pour un montant de 26 520 € HT

2017/12 Décision portant avenant n°16 au contrat d'assurance SMACL prestations statutaires, CNRACL (cotisations en plus 3033.10 €) et IRCANTEC (cotisations en moins 50.25 €)

07 – Questions diverses

a) Récépissé de déclaration « loi sur l'eau » pour l'extension du lagunage.

Monsieur le Maire expose au Conseil que l'agence de l'eau demande une délibération de demande de récépissé de déclaration « loi sur l'eau » pour le projet d'extension du lagunage.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander à l'agence de l'eau le récépissé de déclaration « loi sur l'eau » pour le projet d'extension du lagunage.

b) Panneaux photovoltaïques :

Le Conseil Municipal donne son :

- Accord pour la Société APEX pour la cave coopérative : rénovation totale de la toiture avec pose de panneaux photovoltaïques avec participation financière de 8000 € pour la commune
- Accord pour le groupe CAPSUD pour la toiture de la salle Le Peyral avec versement de 14800 € à la commune.

c) Local pétanque

M ZARAGOZA présente u projet de local pour le club de pétanque OC2P.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour ce local ainsi que son accord pour la prise en charge des matériaux.

Le secrétaire
Joël CASTES

Le Maire
Christian BILHAC